

SEANCE DU
15 JUIN 2023

RAPPORT N° III-4
23SGADB0075

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
14

Date de convocation :
9 juin 2023

Date d'affichage :
16 juin 2023

OBJET:

LE CREUSOT - Aménagement des espaces publics du secteur Foch-Verdun - Autorisation de signature de 3 modifications n° 1 aux marchés n°21048PAP pour les lots 1, 2 et 3

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 25

Nombre de Conseillers ayant voté pour : 25

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 11
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 15 juin à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - M. Bernard FREDON -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme LOUIS (pouvoir à Mme LODDO)
Mme PICARD (pouvoir à M. DURAND)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. JAUNET)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. FREDON)
M. MARTI (pouvoir à M. MEUNIER)
Mme FALLOURD (pouvoir à M. LACOUR)
M. GOMET (pouvoir à M. LUARD)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GRONFIER (pouvoir à M. SOUVIGNY)
M. CASSIER (pouvoir à M. BURTIN)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 06 octobre 2022, devenue exécutoire le 08 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R. 2194-8 du Code de la Commande publique relatif aux modifications de marché public de faible montant pour des travaux supplémentaires, devenus nécessaires,

Vu le marché n°2104801PAP passé avec l'entreprise EUROVIA pour les travaux de VRD pour un montant de 1 248 236,36 € HT, visé le 14 mars 2022, notifié le 4 avril 2022,

Vu le marché n°2104802PAP passé avec l'entreprise CITEOS pour l'éclairage public pour un montant de 135 903,00 € HT, visé le 14 mars 2022, notifié le 4 avril 2022,

Vu le marché n°2104803PAP passé avec l'entreprise ID VERDE pour un montant de 343 107,79 € HT, visé le 14 mars 2022, notifié le 4 avril 2022,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre de son programme de réaménagement urbain, la CUCM a confié une mission de maîtrise d'œuvre au groupement « ZCCS-BEREST », se rapportant à l'aménagement du secteur Foch Verdun, avec comme objectif de reconfigurer l'espace public compris entre l'esplanade Simone Veil et le carrefour des rues Foch et Verdun.

L'enjeu urbain étant de gommer la discontinuité urbaine entre le cœur de ville et le pôle commercial de la rue Foch et de parachever l'assemblage du centre-ville.

Considérant, qu'en cours d'exécution, des prestations supplémentaires et des réajustements de travaux se sont avérées nécessaires à savoir :

Pour le lot 1 VRD :

- Création d'une structure support à l'œuvre d'art : La nature de l'œuvre d'art (monolithe de 6.50 x 1.50x 0.15), n'étant pas connu au lancement du programme, un massif béton de 10 m3 nécessaire à la fixation de la structure, a été demandé en cours de chantier
- Dévoiement réseaux fibre optique :

En cours d'élaboration du projet en phase AVP, il a été demandé au prestataire du réseau fibre optique, de dévier en partie son réseau, afin de pouvoir positionner les massifs et les arbres d'alignement.

Par souci de praticité, il a été demandé à l'entreprise titulaire des travaux de VRD, de réaliser ces travaux.

Un réajustement des travaux entraîne une moins-value de 287,67 € HT.

Par conséquent, la plus-value de rémunération pour ces travaux supplémentaires et ce réajustement de travaux s'élève à 37 926,31 € HT et nécessite donc l'établissement d'une modification n° 1 au marché n°2104801PAP confié à l'entreprise Eurovia.

Le nouveau montant total du marché est porté à 1 286 162,84 € HT, soit une augmentation de 3.05 % du contrat initial.

Pour le lot 2 Eclairage public :

- Remplacement d'un mât piéton suite à l'ouverture de la voirie au public en cours de chantier. En effet, un véhicule à moteur a emprunté la piste cyclable et percuté un mât d'éclairage public. L'impact du choc, obligeant le remplacement de ce mât pour un montant total de 8 620 € HT.
- Mise en place d'un mât complémentaire de voirie. En cours de chantier, le plan de calepinage des mâts d'éclairage a dû être adapté en fonction du positionnement des réseaux. Un mât complémentaire a été installé pour palier au déficit de luminosité pour un montant total de 8 378 € HT.
- Un réajustement des travaux en cours de marché a entraîné une moins-value de 10 940,00 € HT.

La plus-value de rémunération s'élève 6 058,00 € HT et nécessite donc l'établissement d'une modification n°1 au marché n°2104802PAP, confié à l'entreprise CITEOS.

Le nouveau montant total du marché est porté à 141 961,00 € HT, soit une augmentation de 4.46% du montant du marché initial.

Pour le lot 3 Espaces verts :

- Mise en place de protection de massifs : Afin d'éviter les piétinements, il s'est avéré nécessaire de renforcer par des lisses métalliques les massifs situés sur le parvis du carrefour Foch et à proximité du groupe scolaire,
- Modification de la palette végétale. A la demande du service gestionnaire, la palette végétale a été modifiée de manière à faciliter les opérations de gestion et d'entretien.

Ces réajustements du détail quantitatif estimatif entraînent une plus-value financière de 24 071,93 € HT et nécessitent donc l'établissement d'une modification n°1 au marché n° 2104803PAP confié à l'entreprise ID VERDE.

Le nouveau montant total du marché est porté à 367 179,72 € HT, soit une augmentation de 7,02 % du contrat initial.

Il est donc demandé au Bureau communautaire d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer les 3 modifications n°1 aux marchés n°2104801PAP, n°2104802PAP et n°2104803PAP afin d'intégrer ces prix supplémentaires et ces ajustements, sur la base des projets annexés à la présente décision.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

LE BUREAU
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant de délégation en matière de marchés publics, à signer les modifications n°1 suivantes :
Marché n°2104801PAP conclu avec l'entreprise EUROVIA pour le lot 1 travaux VRD,
Marché n°2104802PAP conclu avec l'entreprise CITEOS pour le lot 2 éclairage public,
Marché n°2104803PAP conclu avec l'entreprise ID VERDE pour le lot 3 espaces verts,
Sur la base des projets annexés
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 juin 2023
et publié, affiché ou notifié le 16 juin 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MODIFICATION N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT – MONTCEAU-LES-MINES
Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EUROVIA BFC
ZA de Bellevue
CS 40079
71402 AUTUN CEDEX

Tél : 03 85 86 92 00 – tracyl@eurovia.com
Siret : 348 899 295 00227

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

**21048PAP - Le Creusot - Aménagement des espaces publics du secteur Foch / Verdun -
Lot 1 : VRD CUCM**

(Article R. 2194-8 du Code de la commande publique)

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 04/04/2022

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 15 mois.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 248 236.53 €
- Montant TTC : 1 497 883.84 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Réajustement des quantités ou plus ou moins-value suite aux modifications demandées par la CUCM en cours de travaux.

En plus-value :	55 346.23 € HT
En moins-value :	55 633.90 € HT
Soit un total de :	- 287.67 € HT

Travaux supplémentaires :

Bordures pierre et accès écoles

- Installation de chantier 1 200.00 € HT
- Bordures pierre 3 582.58 € HT
- Accès piéton école (sans reprise de l'arrosage) 4 380.80 € HT

TOTAL 9 163.38 € HT

Création massif œuvre d'art – Dévoisement de réseaux

- Massif d'œuvre d'art 10 000.60 € HT
- Dévoisement réseaux 19 050.00 € HT

TOTAL 29 050.60 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant 1

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 37 926,31 €
- Montant TTC : 45 511,57 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 3.04 %

Ce qui porte le nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre travaux à :

MARCHE INITIAL HT	1 248 236.53 €
AVENANT 1 HT	37 926,98 €

Montant HT :	1 286 162,84 €
Taux de la TVA : 20%	257 232,57 €

Montant TTC :	1 543 395,41 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES COMPLEMENTAIRE		
Art	DESIGNATION DES TRAVAUX Prix unitaires en toutes lettres en euro (hors taxes)	Prix unitaire HT en chiffres
<u>Bordures pierre et accès école</u>		
<u>Installation de chantier</u>		
1.1	Amené et repli de matériel <i>Mille deux euros</i>	1 200.00 €
<u>Bordures pierre</u>		
2.1	Fourniture et pose de bordures pierre (les bordures pierre ne feront pas la même largeur que celles déjà posées ,il y aura un vide entre la bordure et la volige qui sera comblé en mortier ton pierre) <i>Deux cent dix euros soixante quatorze centimes</i>	210.74 €
<u>Accès piétons école (sans reprise de l'arrosage)</u>		
3.1	Terrassement sur 30 cm <i>Quarante et un euros soixante neuf centimes</i>	41.69 €
3.2	Fourniture et pose de bordures CR1 <i>Quarante-deux euros</i>	42.00 €
3.3	Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31.5 sur 25 cm <i>Trente trois euros trente cinq centimes</i>	33.35 €
3.4	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumeux 0/6 <i>Trente deux euros</i>	32.00 €
3.5	Création d'un passage bateau dans bordures pierre <i>Mille quatre cents euros</i>	1 400.00 €
<u>Création massif œuvre d'art – Dévoisement de réseaux</u>		
<u>Massif œuvre d'art</u>		
1.1	Installation de chantier et barriérage <i>Huit cents euros</i>	800.00 €
1.2	Dépose soignée de pavés <i>Vingt-deux euros</i>	22.00 €
1.3	Terrassement et évacuation des déblais <i>Quatre vingt cinq euros vingt-huit centimes</i>	85.28 €
1.4	Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31.5 compactée pour assise massif béton <i>Quarante deux euros</i>	42.00 €
1.5	Fourniture et mise en œuvre de béton avec armature <i>Trois mille cinq cent vingt-cinq euros</i>	3 525.00 €

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES COMPLEMENTAIRE (suite)

Art	DESIGNATION DES TRAVAUX Prix unitaires en toutes lettres en euro (hors taxes)	Prix unitaire HT en chiffres
1.6	Remblai périphérique et compactage <i>Quatre cent cinquante euros</i>	450.00 €
1.7	Repose de pavés avec découpe autour de l'œuvre <i>Soixante sept euros</i>	67.00 €
<u>Dévoisement réseaux</u>		
2.1	Dévoisement de réseaux PTT ou fibre avec raccordement dans chambres existantes <i>Cent vingt-sept euros</i>	127.00 €

MODIFICATION N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT – MONTCEAU-LES-MINES
Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

BFCL – CITEOS
130 ZA Les Bruottées
21200 VIGNOLES

Tél : 03 80 20 09 70 – dijon@citeos.com
Siret : 514 652 296 00039

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

**21048PAP - Le Creusot - Aménagement des espaces publics du secteur Foch / Verdun -
Lot 2 : Eclairage publique – CUCM**

(Article R. 2194-8 du Code de la commande publique)

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 04/04/2022

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 15 mois.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 135 903.00 €
- Montant TTC : 163 083.60 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Fourniture d'un mât supplémentaire pour l'animation lumineuse,
Remplacement d'un candélabre piéton suite à un accident de la circulation,
Modification des raccordements électriques

Prix en plus-value : 8 620.00 € HT
Prix en moins-value : 10 940.00 € HT
Prix nouveaux : 8 378.00 € HT

Détail Prix nouveaux					
	Désignation	Unité	Qté	PU HT	Montant HT
PS1	Mât Avenue – Hauteur 8m – (simple)	U	1	3 610.00 €	3 610.00 €
PS2	Raccordement sur réseau existant (regard, câble...)	Ft	6	378.00 €	2 268.00 €
PS3	Remplacement candélabre piéton simple accidenté	U	1	2 500.00 €	2 500.00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant 1

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 6 058.00 €
- Montant TTC : 7 269.60 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 4.46 %

Ce qui porte le nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre travaux à :

MARCHE INITIAL HT	135 903.00 €
AVENANT 1 HT	6 058.00 €

Montant HT :	141 961.00 €
Taux de la TVA : 20%	28 392.20 €

Montant TTC :	170 353.20 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MODIFICATION N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT – MONTCEAU-LES-MINES
Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ID VERDE

Adresse 75 ROUTE DES COMBES 71000 VARENNES LES MACON
Courriel jacques.panchen@idverde.com

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

**21048PAP - Le Creusot - Aménagement des espaces publics du secteur Foch / Verdun -
Lot 3 : Espaces verts – CUCM**

(Article R. 2194-8 du Code de la commande publique)

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 04/04/2022

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 15 mois.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 343 107,79 €
- Montant TTC : 411 729.35 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Les Modifications et les Prix Nouveaux associés

1. concernant les DISPOSITIONS GENERALES

Aucune modification

2. concernant les SUBSTRATS ET TRAVAUX DE PREPARATOIRES

Modifications : **Ajustements à la baisse des quantités de mélange terre-pierre, la majorité des arbres ayant été repositionné hors espace minéralisé et diminution de la superficie de préparation de sol suite à des ajustements des surfaces plantées.**

Incidence financière : - 2 699,50 € HT représentant - 0,79 % du montant du marché initial.

3. concernant les TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES

Modifications : **Changement des essences et des forces des arbres sur demande de la maîtrise d'ouvrage afin de permettre une meilleure reprise des arbres et une meilleure adaptation aux sécheresses estivales.**

Ces changements impliquent la création de prix nouveaux correspondant à la fourniture, plantation et garantie de reprise pour les arbres suivants :

- PN 1. *Acer platanoides* en cépée remontée 300/350 - force (section du tronc à 1m du sol) : 18/20
- PN 2. *Acer saccharum* - force (section du tronc à 1m du sol) : 18/20
- PN 3. *Acer burggenianum* - force (section du tronc à 1m du sol) : 16/18
- PN 4. *Acer platanoides* 'Pacific Sunset' - force (section du tronc à 1m du sol) : 20/25
- PN 5. *Ginkgo biloba* 'Autumn Gold' - force (section du tronc à 1m du sol) : 16/18
- PN 6. *Liquidambar styraciflua* - force (section du tronc à 1m du sol) : 16/18
- PN 7. *Malus baccata* 'White Candle' - force (section du tronc à 1m du sol) : 18/20
- PN 8. *Gleditsia triacanthos* 'Sunburst' - force (section du tronc à 1m du sol) : 16/18
- PN 9. *Gleditsia triacanthos* 'Sunburst' - force (section du tronc à 1m du sol) : 18/20
- PN 10. *Paulownia* - force (section du tronc à 1m du sol) : 16/18

Incidence financière : - 3 643,00 € HT représentant - 1,06 % du montant du marché initial.

4. concernant les TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBUSTES, DE VIVACES, DE GRAMINEES ET DE BULBES

Modifications : **Changement de la palette variétale des arbustes et vivaces pour favoriser la permanence au fil des saisons et s'adapter aux sécheresses estivales sur demande de la maîtrise d'ouvrage, et suppression des bulbes incompatibles avec la mise en place systématique de bâches.**

Ces changements impliquent la création de prix nouveaux correspondant à la fourniture, plantation et garantie de reprise pour les plantes suivantes :

- PN 11. *Chaenomeles japonica* - force (hauteur) : 40/50 cm - conditionnement : C3L
- PN 12. *Gaillardia* 'Burgundy' - conditionnement : G9
- PN 13. *Helenium* 'Moerheim Beauty' - conditionnement : G9
- PN 14. *Heuchera sanguinea* 'Pluie de feu' - conditionnement : G9
- PN 15. *Polygonum affine superbum* - conditionnement : G9
- PN 16. *Papaver nudicaule* 'Matador' - conditionnement : C 2L
- PN 17. *Persica affinis* - conditionnement : G9
- PN 18. *Phlox paniculata* 'Orange Perfection' - conditionnement : C 2L
- PN 19. *Potentilla* 'William Rollinson' - conditionnement : G9
- PN 20. *Rosa calizia* ® - conditionnement : RN
- PN 21. *Rudbeckia fulgida speciosa* - conditionnement : G9
- PN 22. *Schizostylis coccinea* 'Major' - conditionnement : G9
- PN 23. *Stipa tenuissima* 'Poney Tails' - conditionnement : G9

Incidence financière : + 6 379,90 € HT représentant + 1,86 % du montant du marché initial.

5. concernant les ACCESSOIRES DE PLANTATION

Modifications : **Doublement du paillage sur la quasi-totalité des massifs et changement de la bâches pour un produit biodégradable et résistant sur demande des services gestionnaires.**

Ajout de protection des massifs en serrurerie sur la place Foch-Verdun sur demande de la Maîtrise d'ouvrage.

Tuteurage des arbres de petite taille à l'aide de tuteur monopode

Ces modifications donnent lieu à la création de prix nouveaux :

- PN 24. Tuteurage des arbres / Monopode :

- PN 25. Paillage des massifs en bâche biodégradable :
 - PN 26. Paillage en BRF mise en oeuvre postérieurement à la plantation
 - PN 27. Protection en serrurerie de protection des massifs
- Incidence financière : + 20 766,54 € HT** représentant + 6,05 % du montant du marché initial.

6. concernant les ENGAZONNEMENTS

Modifications : **Suppression des gazons en végétalisation temporaires et ajustement de quantités.**

Incidence financière : - 752,90 € HT représentant – 0,22 % du montant du marché initial.

7. concernant l'ENTRETIEN

Aucune modification

8. concernant le RESEAU D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Aucune modification

9. concernant le MOBILIER ET la SERRURERIE

Modifications : **Ajout d'un garde-corps (pour des raisons de sécurité pour les usagers) suite à la dépose d'un dispositif de protection qui n'avait pas été prévu dans le périmètre initial du projet.**

Ajout de potelets pour défendre de manière plus efficace à la pression du stationnement

Le prix nouveau :

- PN 28. Garde-corps : fabrication et mise en oeuvre d'un garde-corps métallique.

Incidence financière : + 4 020,89 € HT représentant + 1,17 % du montant du marché initial.

Le bilan financier

Les modifications portées au marché ont une incidence de 24 071,93 € HT, soit 28 886,32 € TTC représentant une augmentation de 7,02 % par rapport au montant du marché initial. Elles se répartissent comme suit :

Désignation des modifications	Incidence en HT	Incidence en TTC	Incidence en %
1. DISPOSITIONS GENERALES	0,00 €	0,00 €	0,00%
2. SUBSTRATS ET TRAVAUX DE PREPARATOIRES	-2 699,50 €	-3 239,40 €	-0,79%
3. TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBRES	-3 643,00 €	-4 371,60 €	-1,06%
4. TRAVAUX DE PLANTATION D'ARBUSTES, DE VIVACES, DE GRAMINEES ET DE BULBES	6 379,90 €	7 655,88 €	1,86%
5. ACCESSOIRES DE PLANTATION	20 766,54 €	24 919,85 €	6,05%
6. ENGAZONNEMENTS	-752,90 €	-903,48 €	-0,22%
7. ENTRETIEN	0,00 €	0,00 €	0,00%
8. RESEAU D'ARROSAGE AUTOMATIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00%
9. MOBILIER ET SERRURERIE	4 020,89 €	4 825,07 €	1,17%
INCIDENCES GLOBALES des modifications	24 071,93 €	28 886,32 €	7,02%

Le tableau joint en annexe présente le détail poste par poste des prestations du lot n°3.

Incidence financière de l'avenant N°1:

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 24 071,93 €
- Montant TTC : 28 886,32 €
- % d'écart introduit par l'avenant : **7,02 %**

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 367 179,72 €
- Montant TTC : 440 615,66 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.